

**Si on veut faire un prouzboul pour une tierce personne sans qu'il en soit informé, on utilisera ce contrat-type.**



## **Contrat de Prouzboul**

Nous, soussignés, témoignons que M./Mme \_\_\_\_\_ s'est présenté/e à nous et nous a dit :

« Soyez mes témoins que M./Mme \_\_\_\_\_ transmet toutes ses créances au tribunal Rabbinique « *Otsar Beth Hadin* » de l'institut pour les lois relatives à la terre :

- Le Rav *Hagaon* Shlomo Moché Amar *Chalita*, Grand Rabbin de Jérusalem
- Le Rav *Hagaon* Shlomo ben Chimon *Chalita* ;
- Le Rav *Hagaon* Schneor Zalman Reva'h *Chalita* ;

afin qu'il puisse à tout moment se les faire rembourser.

Et de plus, soyez mes témoins que je concède une parcelle de mes terrains à tous les emprunteurs de M./Mme \_\_\_\_\_ qui n'en possèdent pas.

Date :

Premier témoin :

Second témoin :

Note explicative :

**Ce contrat doit être signé par deux témoins cachères (hommes pratiquants) avant le coucher du soleil le 25 septembre 2022.**

**Il n'est pas nécessaire de l'envoyer au tribunal Rabbinique.**